



**SECTION**



**HAUTE-SAÔNE**



## Compte Rendu du CHSCT DU 3 mai 2022

### 1° Approbation du Procès-Verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2021

Pas d'observation particulière. Adopté à l'unanimité.

### 2° Examen des fiches de signalements des accidents de travail et des demandes portées au registre SST 70

Six fiches de signalement sont répertoriées → insultes et menaces, agent qui ne se sent pas en sécurité. Chaque fiche donne lieu à un courrier voire une plainte.

*N'hésitez pas à faire remonter toute agression ou incident dont vous pourriez être victime.*

### 3° Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022

- 7 orientations :
- 1-prévenir les risques liés au mode de télétravail, en particulier télétravail
  - 2-Anticiper et prévenir, les risques liés aux projets de réorganisation,
  - 3-Rester vigilant dans le contexte sanitaire
  - 4-Prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi
  - 5-Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles,
  - 6-Consolider et ancrer la culture de prévention dans le quotidien du travail
  - 7-Utiliser les crédits CHSCT pour contribuer à la culture de prévention,

Certains de ces items seront repris sur Ulysse départemental en particulier le pont numéro 4.

La parité syndicale regrette l'absence réelle d'un médecin de prévention. Le Président étudie des pistes avec le soutien de la préfecture.

### 4° Examen des réponses apportées aux rapports de visite de l'ISST pour le CDFiP LUXEUIL, GRAY et VESOUL 11<sup>ème</sup> Chasseurs

Les remarques formulées par l'ISTT ont donné lieu à des réponses systématiques de la part de la Direction. Monsieur Spettel (en distanciel) a été satisfait des précisions apportées. Nous n'avons pas de remarques particulières et disposons de rapports détaillés. Ces visites peuvent être sollicitées par les représentants du personnel et sont très instructives !

### 5° Présentation des déménagements TEHSS Recettes, SGC et antenne fiscale de GRAY

**1- Gray** : l'opération consiste à déménager le rez-de-chaussée du SGC au 1<sup>er</sup> étage. Compte tenu de l'achèvement de la rénovation, elle sera concrétisée en mai. A l'issue de la campagne IR, l'antenne fiscale actuellement au 2<sup>ème</sup> étage sera réinstallée définitivement au rez-de-chaussée. Les bureaux

actuels de l'antenne fiscale auront une nouvelle utilisation. De nouveaux besoins existent : salle de réunion et aménagement d'une salle de détente.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, une nouvelle organisation du SGC sera effectuée. Le secteur dépense a vocation à être redéployé sur le 2<sup>e</sup> étage.

Nous suivrons évidemment ces opérations avec attention.

**2-TEHHS :** L'opération consiste à intégrer le service recettes au sein du Groupement Hospitalier (7 agents). Nous avons eu l'occasion, lors du CT, d'exprimer nos doutes et nos inquiétudes sur cette opération,

Nous les maintenons ! Nous ne disposions pas de plans : Ils nous ont été remis en séance ! Contrairement à Gray, nous sommes tributaires du Groupement Hospitalier propriétaire des locaux. Il nous faudrait remercier l'ingénieur du GH pour sa contribution et sa générosité sur l'octroi de 56 mètres carrés obtenu à la sueur de son front !

Sans se limiter à la seule maigre surface, nous nous réservons le droit d'examiner les conséquences de ce déménagement à l'avenir.

Quelques bureaux neufs ne suffisent pas à diminuer l'inquiétude des agents !

La norme NFX 32.102 relative à une surface minimale de 10 m<sup>2</sup> par agent n'est qu'une recommandation et ne s'impose pas dans le code du travail !

## **6° Présentation du projet de désamiantage de CDFIP VESOUL 11<sup>ème</sup> Chasseurs :**

Les représentants du personnel seront associés à ce dossier particulièrement sensible (visite en cours de travaux). C'est l'entreprise JPL AMENAGEMENT qui interviendra sur le site en cours d'été,

## **7° Point budget et propositions de dépenses :**

Sur 33 761 euros de prévu, il nous a été proposé des dépenses à hauteur de 18 420 euros . Un fauteuil ergonomique de 1120 euros a attiré notre attention !

Gageons que la Direction sera bienveillante pour les futures demandes de matériels ergonomiques pour les agents qui en ont besoin !

Nous proposons l'achat de quelques auto-tests. Cette proposition est rejetée, car des agents potentiellement contaminés pourraient venir chercher ce test. Le président refuse de prendre cette responsabilité.

Le Président demande si la possibilité d'avoir recours à une convention avec un psychologue pourrait être envisagée. Cette démarche s'inscrit comme une reconnaissance des conséquences des risques psychosociaux.

Les modalités pratiques de mise en œuvre seront à définir mais recueillent à priori l'assentiment de la parité syndicale.

***Revenons-nous donc dans une ère où la souffrance au travail commence à être reconnue ?***

## **8° Questions diverses :**

L'installation du centre d'appel à la Cité Gérôme respecte-t-elle le calendrier prévu ?

Pas de souci selon la Direction, la réception des travaux sera faite pour septembre 2023 !

**Nous vous représentons dans toutes les instances pour vous défendre, n'hésitez pas à nous contacter !**

Les représentants : Nathalie GUYOT

Pascal BAULLARD